



Saison 2025-2026

PROCES-VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE PV N° 18 CDA/2

Réunion du	3 Septembre 2025
Présidence :	M. EL IDRISSEI Mourad
Présents :	Mmes Ombeline LECOEUCE ; Mathilde DEMONCAY ; MM. Mourad EL IDRISSEI ; Frédéric WASSON ; Gilles DUTHU ; Thierry THIOURT ; Cédric JOZWIAK ; Philippe OUTHIER ; Fabien GALLY ; Brahim ES SBITI (<i>en partie</i>) ; Angelo EMMANUEL (<i>en partie</i>).
Excusés :	Cyrille REMOND (<i>donne pouvoir à Gilles DUTHU</i>) ; Xavier COLEY ; Frédéric DEGAND (<i>donne pouvoir à Brahim ES SBITI</i>) ; Jérôme THIBERT Président du District.
Assiste à la séance :	MM. Cédric JUNG ; Christophe SERVAL (<i>en partie</i>).

I- ELECTION DU PRESIDENT DE LA CDA

La séance s'ouvre par l'élection du Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage. Les membres présents ont voté à un vote à main levée et ont élu à l'unanimité Monsieur Mourad EL IDRISSEI à la Présidence de la CDA 21 pour la saison 2025/2026.

Messieurs JUNG et SERVAL n'ont pas pris part au vote.

La composition de la Commission Départementale de l'Arbitrage figure dans le tableau en annexe.

II- APPROBATION PV

Les membres de la CDA approuvent à l'unanimité le PV du 15/07/2025.

III- INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président de séance prend la parole pour présenter l'organisation des stages de rentrée.

Le stage destiné à la catégorie seniors se tiendra le vendredi 5 septembre à partir de 18h30, tandis que celui dédié aux jeunes aura lieu le samedi 6 septembre à partir de 8h30.

Les deux stages se dérouleront à Quetigny à la salle « *Les Epenottes* ».

Il rappelle que toute absence doit être dûment justifiée. Un simple courriel adressé au secrétariat du District sans pièce justificatif (professionnel, scolaires ou autres), ne sera pas considéré comme suffisant (cf ri 25/26).

Un procès-verbal sera rédigé à l'issue du stage des arbitres de District.

IV- MUTATIONS D'ARBITRES

Départ du District 21 :

- M. Youssoufa NJIMBAM, arbitre de niveau D3, a demandé le transfert de son dossier vers le District du Territoire de Belfort.



Arrivées dans le District 21 :

- M. Sébastien CORDIAL, en provenance du District 92, arbitre D3
- M. Dylan PASSAT, en provenance du District 03, arbitre D3

Ces deux arbitres seront intégrés au groupe D3 pour la saison 2025/2026, sous réserve de la régularité de leur dossier.

V- F.I.A

Dans le cadre de la formation initiale à l'arbitrage, quatre arbitres côte-d'oriens ont participé à la session organisée par l'Équipe Technique Régionale en Arbitrage.

Cette formation s'est tenue du 22/08 au 24/08 au siège de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, situé à l'Astragale, à Dijon.

La commission félicite les 4 stagiaires arbitres :

NOM	Prénom	Club
BERNARD	Floris	FC REMILLY
GABET	Jeremy	DINAMO DIJON
LIKEUKEMGANG	Lionel	FONTAINE LES DIJON
SARTELET	Julien	FC VINGEANNE

Les quatre stagiaires mentionnés ci-dessus seront prochainement convoqués afin de valider la partie pratique de leur formation.

D'autres stagiaires, issus de la session d'avril, seront également convoqués pour effectuer cette évaluation pratique.

La prochaine FIA organisée par la CDA 21 sera en octobre 2025 les samedis 4/11 et 18 lieu à déterminer. Pour toutes informations s'adresser au secrétariat du district. Une communication est déjà sur le site du district de Côte d'Or.

VI- TESTS PHYSIQUE ET THEORIQUE

Le Président évoque également l'organisation des tests de début de saison.

Le test physique se tiendra le 26 septembre à 18h30, sur les installations de Fauverney à partir de 18h30. Quant au test théorique, il aura lieu le 3 octobre 2025, lors du premier cours mensuel animé par M. Cédric JOZWIAK, au siège du District de la Côte-d'Or.

Il rappelle que ces deux tests sont obligatoires pour l'ensemble des arbitres district (seniors, AAD, JAD) ayant renouvelé leur licence arbitre pour la saison 2025/2026.

Tout arbitre absent devra transmettre un justificatif d'absence au secrétariat du District. Comme pour le stage de rentrée, un simple mail ou courriel, non accompagné de justificatif (professionnel, scolaire ou autre), ne sera pas accepté

Cédric JOZWIAK évoque que Jacques BADET interviendra pour animer un cours dans la saison. Les dates des cours sont connues sur le site du district.

VII- LES NOUVEAUX DISPOSITIFS

Le District de la Côte-d'Or a été désigné pour piloter l'expérimentation du dispositif de caméras embarquées sur les arbitres.



Cette expérimentation sera déployée lors de rencontres identifiées comme sensibles ou pas, par les autorités du District. La Fédération Française de Football mettra à disposition cinq caméras pour la mise en œuvre de ce dispositif sur notre territoire.

Protocole du carton blanc au banc de touche. Les arbitres seront informés de la mise en place de ce nouveau dispositif, qui entrera en vigueur dès la première journée du championnat de District, ainsi que lors des rencontres de coupe organisées par le District de la Côte-d'Or. Ce dispositif sera en place sur toutes les catégories seniors avec un ou des arbitre(s) désigné(s) par la Commission. Idem pour les catégories jeunes uniquement en championnat U18D1 et U15D1.

VIII- RENOUELEMENT ARBITRE DISTRICT – SAISON 2025/2026

Monsieur. Emmanuel ANGELO, désignateur seniors, présente la liste des arbitres renouvelés, répartis par catégories :

- **Arbitres groupe D1** : 11
- **Arbitre groupe D2** : 8
- **Arbitres D3** : 32

Monsieur. Cédric JUNG, quant à lui désignateur chez les arbitres assistants district :

- **AAD** : 10

Monsieur. Christophe SERVAL, désignateur chez les jeunes arbitres Ddistrict :

- **JAD** : 35

Monsieur. Emmanuel ANGELO signale que l'effectif actuel ne permet pas de couvrir l'ensemble des rencontres prévues lors de la première journée de championnat.

Afin de faire face à cette situation, certains arbitres seront amenés à assurer deux désignations sur ce premier week-end de compétition.

Il rappelle également la décision de la commission d'appel de la Ligue Bourgogne Franche-Comté (LBFC) de mettre en place un trio arbitral pour quatre équipes seniors de notre championnat de District.

Le Président de séance revient sur ce sujet et précise que, suite à la décision de la commission d'appel, un échange a eu lieu avec le Président du District.

Il a été convenu que, pour des raisons liées à l'effectif, il ne sera pas possible de désigner des arbitres assistants (AAD) sur les rencontres du championnat R3 se déroulant sur le territoire de la Côte-d'Or.

Cette décision a été soumise au vote lors de la dernière réunion du comité directeur, et a été validée. Le Président du District a envoyé à la Ligue BFC et à la CRA la décision prise par le CD21.

Monsieur. Cédric JUNG, désignateur des arbitres assistants, se félicite de la mise à jour complète des renouvellements des arbitres assistants.

Il informe également avoir été notifié de la disponibilité de trois arbitres centraux seniors, volontaires pour assurer ponctuellement des fonctions d'assistants.

Enfin, il rappelle que deux groupes d'observation seront mis en place pour les arbitres assistants.

Dans le groupe, la commission valide la demande de Madame OSTERMANN Elsa qui souhaite intégrer l'effectif AAD.

Monsieur. Christophe SERVAL remercie la CDA pour la confiance qui lui a été accordée dans le cadre de ses nouvelles fonctions de désignateur des jeunes arbitres.

À ce jour, 35 jeunes arbitres de District ont renouvelé leur licence.

Cependant, il constate un grand nombre d'indisponibilités parmi ces jeunes, et ce, de manière répétitive.



IX- COURRIERS

Courriers reçus entre le 15/07/2025 et le 03/09/2025		
DATE	ORIGINE	CONTENU
21/07/2025	Paul Werber FRANCISCO	Année sabbatique
12/08/2025	Michel BOUBAKER	Reprise d'arbitrage
13/08/2025	Alexandre JUSSEY	Année sabbatique
	Mairie de Quetigny	Accord pour mettre à disposition une salle pour le stage des rentrées des arbitres.
26/08/2025	E. OSTERMANN	Demande d'intégrer l'effectif AAD.
27/08/2025	Nicolas SANCHEZ	Certificat médical 20 jours
01/09/2025	Juridique LBFC	Notification d'un arbitre ayant fait appel d'une décision CDA 21.
02/09/2025	ERTA	FIA : résultat théorique de 4 stagiaires
03/09/2025	Valérian THIBERT	Quitte ses fonctions CDA
Courriers envoyés entre le et le 15/07/2025 au 03/09/2025		
DATE	Destinataire	CONTENU
	District TDB	Transfert dossier Mr NJIMBAM
	CTRA	Inscription de C. SERVAL à la formation initiateur en arbitrage.
	Les arbitres cote d'or	Convocation stage de rentrée
	CRA ERTA UNAF 21	Invitation stage de rentrée
	CRA LBFC	Tableau de la CDA 21 2025-2026 « référents »

X- QUESTIONS DIVERSES

Mathilde DEMONCAY : mettra en place 4 formations continues dans l'année, pour les jeunes arbitres. Ces temps seront en visio ou en présentiel au siège du District.

Fabien GALLY : évoque qu'il n'y a toujours pas d'inscrit à la formation FIA du mois d'octobre. (*en cours*)



Mourad EL IDRISSE : informe que la prochaine formation futsal aura lieu le 18 octobre.

Brahim ES SBITI : évoque la présence de la boutique UNAF lors du stage de rentrée.

Philippe OUTHIER : fait un point sur les groupes d'observateur. Un groupe unique pour les arbitres de catégories D1 et D2.

Dans le groupe unique en D1, les arbitres seront donc observés 3 fois. Idem dans le groupe D2, ils seront observés 3 fois.

De plus, il aimerait que les observateurs participent au stage de rentrée.

Thierry THIOURT : évoque que le 1^{er} cours arbitre club sera effectué le 26 septembre. Il y aura un QCM de 20 questions sur les lois du jeu pour les arbitres club.

Gilles DUTHU : prend la parole pour évoquer les rapports disciplinaires.

Les rapports sont mal construits et la commission de discipline rencontre un certain nombre de difficultés pour sanctionner correctement les fautifs. Il prendra la parole au stage de rentrée pour évoquer ce sujet.

Gilles sera absent du 8 au 15 septembre et du 17/11 au 8/12. Il sera remplacé par Mr THIOURT ou un membre de la Commission lors des réunions de commission de discipline.

Frederic DEGAND : (*par mail*) La formation des arbitres Futsal se tiendra le samedi 18 octobre au siège du District de la Côte-d'Or. Les arbitres intéressés sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat du District.

RAPPEL :

Tout arbitre qui ne veut pas arbitrer certains clubs, devront envoyer un mail au secrétariat du district.

Tout arbitre ayant renouvelé sa licence arbitre pour la saison en cours, souhaitant une année sabbatique doit envoyer sa demande au secrétariat du district avant le 1 septembre de la saison en cours.

Fin de la réunion 21h30. Prochaine réunion à une date ultérieure.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

La Secrétaire : Ombeline LECOEUICHE

Le Président : Mourad EL IDRISSE